



# CAP Accompagnant. Educatif.ve Petite Enfance

PERIODE DE FORMATION

De fin aout N à fin juillet N+1

DUREE

11 mois

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Accompagner le **développement** de l'enfant
- ❖ Exercer son activité en **accueil collectif**
- ❖ Exercer son activité en **accueil individuel**

## OBJECTIFS METIER

Le titulaire de ce diplôme exerce la métier d'agent.e spécialisé.e des **écoles maternelles**, agent.e d'animation, **auxiliaire petite enfance**, assistant.e **éducatif.ve petite enfance**, assistant.e **maternel.le**, employé.e **familial.e** auprès d'enfant, **garde d'enfant à domicile**.

## CONTENU DE LA FORMATION

### DOMAINE GENERAL

- ❖ Pas de module dispensé du domaine général

#### Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Technique de Recherche d'Emploi
- ❖ Egalité professionnelle
- ❖ SST

## DOMAINE PROFESSIONNEL

UF1 : Accompagner le développement de l'enfant

- ❖ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- ❖ Adopter une posture professionnelle adaptée.
- ❖ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- ❖ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- ❖ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

UF2 :

- ❖ Exercer son activité en accueil collectif.
- ❖ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- ❖ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.

- ❖ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- ❖ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

UF3 : Exercer son activité en accueil individuel.

- ❖ Organiser son action.
- ❖ Négocier le cadre de l'accueil.
- ❖ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- ❖ Elaborer des repas.

Tél. 02 22 06 13

cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh

9 rue Franz Heller – 35700 Rennes

www.cfa-ecb.fr



## PARTICULARITÉS DU CENTRE

L'établissement accueille des élèves et des apprentis, la mixité des parcours et des publics contribue à la richesse des échanges et des pédagogies proposées

L'établissement accueille dès la rentrée 2021, 2 formations supplémentaires en apprentissage, formations accessibles après un bac pro, un BEP ou un CAP ou 1 an d'expérience professionnelle : un titre ADVF et un CAP AEPE

Avec l'apprentissage, les formations s'adaptent aux demandes des employeurs, favorisant ainsi l'insertion des jeunes à la fin de leur formation

L'établissement a déjà un réseau de partenaires employeurs avec qui il travaille depuis de nombreuses années

L'établissement bénéficie d'un plateau technique complet qui permet d'aborder toutes les techniques nécessaires au diplôme ou en structure

Chaque apprenti bénéficie de plusieurs visites en structure par son référent pédagogique, des temps de remédiation et d'accompagnement spécifiques sont mis en place



## EVALUATION DE LA FORMATION

- ❖ Evaluation des acquis : évaluations formatives dont examens blancs, évaluation en situation professionnelle lors des stages
- ❖ Passage des épreuves ponctuelles du CAP AEPE



## LIEU DE FORMATION

Lycée XAVIER GRALL  
8 rue Lavergne  
BP 531  
22605 LOUDEAC CEDEX



## RENSEIGNEMENTS

Nolwenn DENES  
Responsable de L'UFA du Lycée Xavier Grall  
Nolwenn.denes@cneap.fr  
06 64 28 24 44



## ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil



## DATE DE MISE A JOUR

Octobre 2023

Tél. 02 22 06 13

cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh  
9 rue Franz Heller – 35700 Rennes  
www.cfa-ecb.fr



## MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Réalisation de travaux collaboratifs
- ✓ Echanges de pratiques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Etudes de cas

## PREREQUIS ET RECRUTEMENT

### PREREQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 17 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage
- ✓ Avoir 18 ans l'année de passage de l'examen
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau CAP, **minimum** BEP : 3 (anciennement V).
- ✓ Après une 3ème **avec expérience** et **étude du dossier**

### RECRUTEMENT

Etude du dossier de candidature (ou de demande d'inscription si CPF) :

- ✓ Curriculum vitae et lettre de motivation
- ✓ Entretien individuel avec étude du projet professionnel

## DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

En UFA : 525 heures / En entreprise : 987 heures / En congés 168 heures  
L'alternance : selon le calendrier fourni à l'inscription, l'alternance se fait sur la semaine 1 à 2 semaines en UFA puis de 3 à 5 semaines en entreprise

Présence en UFA pendant les périodes de "vacances scolaires"

## PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise d'accueil.

Prise en charge par le CNFPT si l'entreprise d'accueil dépend de la fonction publique

Prise en charge résiduelle, le cas échéant, par l'entreprise d'accueil

### POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- ✓ Concours ATSEM
- ✓ Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- ✓ Diplôme d'Etat d'Accompagnant.e Educatif.ive et Social.e

### VALIDATION

CAP Accompagnant.e  
Educatif.ve Petite  
Enfance  
RNCP 28048

Tél. 02 22 06 13

cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh  
9 rue Franz Heller – 35700 Rennes  
www.cfa-ecb.fr

